

Carnet santé Québec

L'ensemble des actes subis au cours d'une année?



Affiché le mardi 27 mars 2018 (LCP InfoMatin)

Bien que le Carnet santé Québec soit toujours à l'essai et que la Régie de l'assurance maladie en est seulement le gestionnaire, son président-directeur général espère y retrouver un jour l'ensemble des actes médicaux subis au cours d'une année et pouvoir y effectuer le renouvellement de la carte d'assurance maladie.

Pour l'instant, le [Carnet santé Québec](#) est en période de rodage et son déploiement complet est prévu au printemps. Il permet d'accéder aux informations de santé en un seul endroit, en ligne : liste des médicaments reçus en pharmacie, résultats des examens d'imagerie médicale, résultats des prises de sang et tests d'urine et autres prélèvements.

Carte

«Une fois que tu es inscrit au carnet, tu es authentifié», explique Paul Marceau. «Je gagne un contact privilégié, sécurisé avec ce monde-là, qui me permet même de rêver un jour de faire mon renouvellement de carte en ligne», a-t-il déclaré en commission parlementaire.

«Parce que le jour où vous êtes authentifié par le système puis que j'inscris maintenant une nouvelle technologie de reconnaissance faciale, j'ai juste besoin de votre photo, moi, j'ai déjà votre photo dans votre dossier, puis je sais que c'est vous, puis je peux renouveler votre carte.»

Actes

Le PDG soulève aussi l'idée d'y retrouver un jour l'ensemble des actes qu'une personne a subis au cours d'une année, tout en spécifiant que cette décision ne lui appartient pas.

«J'émetts déjà des fiches historiques qui donnent ça, et tous ceux qui me le demandent, je le fais», dit-il. «Ce n'est pas moi qui décide des prochaines étapes du carnet. Mais, entre vous puis moi, je donne déjà les médicaments puis je donne déjà tout ce qu'il y a d'indemnisation, qu'est-ce que ce serait, de vous dire l'ensemble des actes que vous avez subis l'année passée?»

Déploiement

Paul Marceau rappelle par ailleurs que le Carnet santé est en période d'essai dans la région de Laval. «J'ai écrit une lettre à 100 000 personnes pour leur proposer d'embarquer. Actuellement, j'en ai plus que 20 000 qui ont demandé un code d'autorisation puis qui sont inscrits», mentionne-t-il.

«On se prépare à le déployer, à la fin du printemps, sur l'ensemble du territoire du Québec. Ce n'est pas nous qui décidons de la date, ce n'est pas nous qui décidons, c'est le ministre qui va en décider, mais, si 20 % de la population du Québec s'inscrit à Carnet santé, ça commence à être du monde, là. 20 % de la population.»